Code de conduite de Kabelwerk Eupen AG

Ce code de conduite définit les principes de Kabelwerk Eupen AG et en même temps les exigences envers les fournisseurs et les partenaires commerciaux de Kabelwerk Eupen AG en ce qui concerne leur responsabilité envers les personnes, l'environnement, la sécurité au travail, la protection des données et la cybersécurité.

Kabelwerk Eupen AG s'efforce de respecter les normes légales et éthiques les plus élevées. On attend de chaque collaborateur qu'il agisse de manière responsable, intègre et honnête et qu'il respecte ce code, ainsi que les directives et instructions sur lesquelles il repose.

Toutes les activités de Kabelwerk Eupen AG se déroulent dans le strict respect de toutes les lois en vigueur et selon les principes d'une bonne responsabilité sociale.

Ce code de conduite est contrôlé chaque année par le conseil d'administration de Kabelwerk Eupen AG et révisé si nécessaire.

Respect des droits de l'homme

Kabelwerk Eupen AG est favorable à l'application des droits de l'homme reconnus au niveau international, tels qu'ils sont définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, et qui permettent de garantir que la cause et la participation à des violations des droits de l'homme sont évitées.

Kabelwerk Eupen AG encourage l'égalité des chances et de traitement pour tous les collaborateurs, indépendamment de leur couleur de peau, de leur race, de leur nationalité, de leur ethnie, de leur appartenance politique, de leur origine sociale, de leur éventuel handicap, de leur identité et orientation sexuelle, de leurs convictions religieuses, de leur sexe ou de leur âge.

En outre, Kabelwerk Eupen AG s'engage à respecter la dignité humaine, les droits de la personne et la sphère privée des collaborateurs et ne tolère aucune forme de discrimination, de harcèlement ou de mobbing de la part de ses collaborateurs.

Droit du travail

La Kabelwerk Eupen AG soutient les droits fondamentaux des travailleurs et défend le droit de créer ou d'adhérer à une organisation de travailleurs telle que définie par l'Organisation internationale du travail, ce qui permet la liberté d'association et la négociation collective. Les membres de telles organisations ne sont ni privilégiés ni désavantagés.

En outre, Kabelwerk Eupen AG s'efforce de respecter les dispositions applicables en matière de temps de travail dans le monde entier et de verser une rémunération appropriée et conforme aux lois en vigueur.

Kabelwerk Eupen AG ne tolère aucune forme de travail forcé, d'esclavage, de servitude ou de traite des êtres humains et respecte l'interdiction du travail des enfants en tenant compte des limites d'âge conformément à la convention 138 de l'OIT.

Directives de sécurité

Kabelwerk Eupen AG applique toutes les normes légales en vigueur sur le lieu de travail, qui protègent la santé des employés et garantissent la sécurité sur le lieu de travail. Conformément à la législation belge, le comité pour la prévention des risques et la protection sur le lieu de travail (appelé AGS en allemand : Ausschuss für Gefahrenverhütung und Schutz am Arbeitsplatz) se réunit tous les mois, discute, examine tous les KPI et prend les mesures appropriées sur tous les sujets pertinents. Une fois par an, un rapport complet est présenté aux autorités nationales.

En outre, Kabelwerk Eupen AG organise des formations en matière de santé et de sécurité au travail.

Protection de l'environnement

Kabelwerk Eupen AG s'efforce de respecter les lois et les dispositions en vigueur en matière de protection de l'environnement, ainsi que de mettre en œuvre et d'améliorer de manière conséquente les mesures qui en découlent.

De plus, Kabelwerk Eupen AG fait des efforts pour atteindre un développement durable dans le choix des matières premières, des processus, des produits, des déchets et des émissions en utilisant les dernières avancées technologiques.

Pratiques commerciales

Kabelwerk Eupen AG se conforme aux dispositions légales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, agit en accord avec les lois sur la concurrence en vigueur et respecte les droits de propriété intellectuelle. La Kabelwerk Eupen AG encourage la transparence, l'ouverture et un dialogue continu avec tous les représentants d'intérêts internes et externes.

Lutte contre la corruption

La Kabelwerk Eupen AG s'engage à ne pas tolérer, diriger ou participer à toute forme de corruption, de pots-de-vin ou de dessous-de-table. Cela inclut également le fait d'offrir, d'accorder, de solliciter ou de promettre et d'accepter des services, des commandes, des divertissements, des cadeaux ou d'autres avantages, à l'exception de cadeaux ou de divertissements occasionnels de faible valeur, dans la mesure où cela ne crée pas de conflit d'intérêts.

Les conflits d'intérêts entre les collaborateurs et l'entreprise doivent être évités.

Protection des données

Kabelwerk Eupen AG respecte la vie privée de ses collaborateurs ainsi que la protection des données personnelles et s'efforce de les protéger efficacement et de ne les utiliser, conformément à la loi, qu'à des fins légitimes.

Cybersécurité

Kabelwerk Eupen AG s'efforce de prendre des mesures organisationnelles et techniques appropriées et adéquates afin de garantir la confidentialité, l'authenticité, l'intégrité et la disponibilité des opérations ainsi que des produits et services. Ces mesures doivent être conformes aux bonnes pratiques industrielles et inclure un système de gestion de la sécurité de l'information approprié, conforme aux normes telles que ISO/IEC 27001 ou CEI 62443 (le cas échéant).

Mise en œuvre et sanctions

Kabelwerk Eupen AG communique ce code de conduite à ses collaborateurs et surveille son application.

Kabelwerk Eupen AG s'efforce de mettre en place une chaîne de création de valeur des produits et des services qui soit juridiquement et éthiquement correcte. Les fournisseurs et les partenaires commerciaux jouent un rôle important à cet égard. On attend d'eux qu'ils mènent leurs affaires en accord avec les mêmes normes et pratiques commerciales légales et éthiques que Kabelwerk Eupen AG. Kabelwerk Eupen AG encourage l'application de ce code non seulement par le contrôle régulier de ses propres processus, mais aussi par la surveillance des actions de ses fournisseurs et partenaires commerciaux. A cet effet, Kabelwerk Eupen AG peut procéder à des audits, si nécessaire en compagnie de clients.

Signalement des infractions

Les collaborateurs de Kabelwerk Eupen AG sont tenus de signaler toute infraction au présent code à leur supérieur hiérarchique ou à la direction. Tous les incidents signalés seront examinés avec discrétion. Kabelwerk Eupen AG ne prend aucune mesure défavorable à l'encontre d'un collaborateur qui signale en toute bonne foi une infraction au présent code.

Les infractions au présent code peuvent donner lieu à un avertissement, à la résiliation du contrat de travail et au paiement de dommages et intérêts. En outre, certaines infractions peuvent donner lieu à des sanctions pénales, telles que des amendes ou des peines d'emprisonnement.

Nous remercions tous les collaborateurs ainsi que tous les fournisseurs et partenaires commerciaux qui respectent et suivent notre code de conduite.

Alfred Bourseaux
Président - Administrateur-délégué

F.C. Bourseaux E. Thönnes G. Starmans B. Zeimers H.-J. Bernrath M. Goblet